

Réf: Dossier N° 067366

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUHOINHOIN »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI, Lot 106, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUHOINHOIN »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'ETRANGER

- Commerce en gros non spécialisés
 - Import-Export
 - Prestations diverses
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.
 - L'acquisition de machines industrielles et de matières premières au niveau national comme à l'international.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI, Lot 106, Ilot 8

Dirigeant(s) : Mlle AMATCHOUTCHOUI DEDE ROLANDE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00053 du 11/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°00858/GTCA/RC/2022 du 11/01/2022

